

5G : pour un moratoire à Rodez ! Écrivez et rencontrez vos élus.

Par le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels. Site : CCAVES.ORG
collectifvallon@gmail.com ou Ptit Bio 5 allées des rosiers 12330 Marcillac.

2/3 des Français pour un moratoire :

« **65%** des Français sont pour le moratoire de la 5G, voté par **98%** des participants à la Convention Citoyenne pour le climat. Près de 8 sur 10 jugent en effet que déployer la 5G avant d'avoir les résultats n'a aucune utilité (**78%**). Ensuite, $\frac{3}{4}$ des Français craignent que le déploiement de la 5G ait un impact négatif sur l'environnement, que ce soit à cause d'un bond de la consommation d'électricité (**75%**) ou à cause des extractions minières (**73%**) qu'entraîne cette technologie. La 5G est également ressentie comme une menace potentielle, non seulement pour soi, mais aussi pour les relations humaines en général. **72%** des Français redoutent ainsi une atteinte à leur vie privée si l'usage d'objets connectés se multiplie et autant appréhendent la dégradation des relations humaines ». <https://g5raisons.fr/ressources/5g-sondage-opinionway-mysmartcab-details.xlsx>

Moratoires en Corse, Nantes, Bordeaux, Besançon, Grenoble, Tours, Bruxelles

Le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni : « C'est un moratoire, pas un refus. **Il nous faut réaffirmer le droit pour les élus de savoir, de décider et de n'être pas à la remorque d'intérêts privés.** C'est le principe fondamental que je vous demande de mettre en application » (https://www.corsenetinfos.corsica/L-Assemblee-de-Corse-vote-la-demande-d-un-moratoire-pour-le-deploiement-de-la-5G-dans-l-ile_a51442.html)

« De plus, la force de la Corse ne réside ni dans ses usines ni dans sa démographie. Aussi, a-t-elle un besoin véritable d'installer sur son territoire ce réseau colossal et coûteux d'antennes 5G, voué à l'utilisation industrielle et aux connexions téléphoniques massives des zones denses ? Non. La 4G et la fibre suffisent amplement à la qualité des réseaux économiques et domestiques de l'île. Nous vous demandons donc de privilégier l'installation de la fibre (laquelle fait largement partie du « Plan d'Action 5G » de la CE) sur le territoire corse, et d'éviter l'implantation des structures 5G » (Manifeste du 20 juin <https://asso.alternaweb.org/terralibera/wp-content/uploads/sites/1097/2020/06/1-DossierTL-MANIFESTE-Juin20.pdf>).

Des ondes artificielles démultipliées et omniprésentes, des incertitudes sanitaires

Les antennes relais 5G dans la bande 3400 à 3800 Mhz émettront à elles seules des rayonnements électromagnétiques **trois fois plus forts que la somme des antennes relais des technologies 2G, 3G et 4G réunies** (<https://www.ondes-expertise.com/antennes-relais/puissance-reelle-emission-5g/>)

Olivier Merckel, chef d'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques à l'ANSES : « **l'utilisateur sera a priori plus exposé puisque soumis à plus de puissance et plus de débit à travers son smartphone** » (...)

Dans un rapport préliminaire publié lundi 27 janvier, l'ANSES conclut à « **un manque important voire à une absence de données scientifiques sur les effets biologiques et sanitaires potentiels liés aux fréquences autour de 3,5 GHz** (...)

Aujourd'hui, il y a des incertitudes sur les effets à long terme d'une utilisation intensive du téléphone portable. Certaines études montrent des excès de risques pour les cancers ou les tumeurs du cerveau, note Olivier Merckel. Les effets sont-ils les mêmes à 3,5 GHz ? C'est l'une des questions auxquelles nous allons essayer de répondre. »

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/01/27/5g-l-anses-pointe-un-manque-important-de-donnees-ong-et-scientifiques-reclament-un-moratoire_6027322_3244.html

« Usage intensif » et « grands utilisateurs » signifient un usage de 30 minutes par jour, selon les autorités sanitaires : « **certaines études ont en effet mis en évidence la possibilité des risques accrus de cancers du cerveau en cas d'usage intensif du mobile (de 30 minutes par jour)** » selon Olivier Merckel l'ANSES (<https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sciences-et-ethique/5G-effets-sanitaires-restent-explorer-2020-02-26-1201081612>)

L'OMS indique qu'« **une étude rétrospective de l'utilisation du téléphone portable (jusqu'en 2004) a montré un risque accru de 40 % de gliome chez les plus grands utilisateurs** ». (Communiqué de presse de l'OMS et du CIRC du 31 mai 2011).

Tumeurs cérébrales et radiofréquences artificielles 1-2-3-4 G, WIFI, etc... exemples d'études (non exhaustif) :

- Santé Publique France : 4 fois plus de nouveaux cas de glioblastomes entre 1990 et 2018 : les ondes artificielles avancées comme explication.
- 30 minutes pendant 10 ans multiplie par 2 le risque, et 700% de risque en plus si l'utilisation a démarré avant l'âge de 20 ans (Hardell)
- téléphoner 900 heures au total dans une vie, soit 30 minutes par jour pendant 5 ans, multiplie le risque par 2,5 (France, ISPED)
 - téléphoner 15 heures par mois multiplie par 4 le risque (France, ISPED).
- INSERM, registre de Gironde : 5 % de tumeur cérébrales en plus, les champs électromagnétiques artificiels avancés comme explication

Un coût écologique désastreux

Les arbres arrêtent la 5G, coupons les arbres ! « La perte n'est pas très préoccupante dans le cas sans feuilles car moins de 30% de la puissance est perdue. Dans le cas où il y a du feuillage, la perte est systématiquement de 90% sur toute la gamme de fréquences. On veut végétaliser et reverdir les villes, notamment pour lutter contre les vagues de chaleur appelées à se multiplier et pour contribuer à réduire la pollution de l'air, et dans le même temps les opérateurs se préparent à déployer la « 5G » en milieu urbain. Ce rapport nous montre que les deux objectifs ne sont pas compatibles. Les études disponibles montrent également des effets inquiétants sur les insectes. Par exemple que les rayonnements de la « 5G » peuvent faire grimper la température à la surface des insectes, bien plus qu'avec les ondes de la « 3G » ou de la « 4G » » (Rapport de l'Assemblée de Corse <https://www.isula.corsica/assemblea/attachment/1984174/>).

D'après un équipementier en réseaux fibrés pour la 5G, la proportion d'antennes serait multipliée par 20 pour permettre une couverture de 95% dans une zone urbaine dense (en 3,5 et 26 GHz) (« La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe PwC, "5G is coming. Consumers are ready," 5G Consumer Intelligence Series, 2018))

« Un équipement 5G consomme trois fois plus qu'un équipement 4G. (Et avec la 5G) la consommation d'énergie des opérateurs mobiles serait multipliée par 2,5 à 3 dans les cinq ans à venir (...) il représenterait environ 10 TWh supplémentaires, soit une augmentation de 2 % de la consommation d'électricité du pays » (Jancovici- The Shift Project- Le Monde des Idées).

L'ARCEP explique que la 5G « pourrait engendrer une augmentation des émissions de GES des opérateurs puisqu'il a été estimé au cours d'une audition que l'amélioration de l'efficacité énergétique ne suffira pas, à long terme, à contrebalancer l'augmentation du trafic »

(<https://www.arcep.fr/actualites/les-communiques-de-presse/detail/n/reseaux-du-futur-2.html>).

L'urgence et la nécessité d'un moratoire

« Il s'agirait d'introduire de la contingence et de la délibération dans une trajectoire jusqu'ici exclusivement définie par l'intérêt marchand et l'idéologie du « toujours plus, toujours plus vite »

(<https://www.terrestres.org/2020/06/01/peut-on-sopposer-a-linformatisation-du-monde/> Matthieu Amiech)

La Convention citoyenne pour le climat exige un moratoire et « d'évaluer les avantages et les inconvénients de la 5G par rapport à la fibre avant et non après avoir accordé les licences pour son développement mais aussi d'initier/conseiller à l'utilisation de la solution la moins impactante pour l'environnement. Instaurer un moratoire sur la mise en place de la 5G en attendant les résultats de l'évaluation de la 5G sur la santé et le climat. » (<https://www.priartem.fr/5G-Lettre-ouverte-a-Mme-la.html>)

Sébastien Soriano, le directeur de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) : « **Ce sont les consortiums qui animent les agendas de manière informelle. Il est peut-être temps que le politique ait son mot à dire** » (<https://reporterre.net/La-5G-se-deploie-alors-que-ses-effets-sur-la-sante-ne-sont-pas-evalues>)

Stéphane Richard, le patron d'Orange sur le plateau de BFM Business :

"Je souhaite que la 5G soit lancée dans un contexte apaisé. Si il faut prendre un petit peu de temps pour avoir ce débat avec toutes les parties prenantes, je pense qu'il faut le faire", a déclaré Stéphane Richard.

(https://www.bfmtv.com/tech/une-grande-discussion-apaisee-sur-la-5g-sera-organisee-a-la-rentree-annonce-cedric-o_AN-202007300113.html)

« Les maires, en accord avec leur consultation citoyenne, peuvent donc décider de déployer ou non l'infrastructure 5G dans leur ville. (...) Cette vulnérabilité foncière du réseau 5G donne aux municipalités un pouvoir décisionnaire sur une infrastructure clé dans un climat de contestation et de résistance inédit » (« Rapport La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe <https://limits-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=baybKzHNNLVv>)

La 5G : un besoin qui n'est pas celui des Ruthénois :

« Les populations qui semblent les plus réceptives à la 5G sont les jeunes hommes (43%), les personnes vivant en zone urbaine dense (41%) et les personnes disposant d'un revenu supérieur à 100 000\$ par mois (40%) »

(PwC, "5G is coming. Consumers are ready," 5G Consumer Intelligence Series, 2018, cité dans « La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe)